LES MÉTIERS DES SERVICES CAMION

FICHES MÉTIER 2026

Catalogue des métiers du camion

MAINTENANCE / REPARATION
COMMERCE
SERVICE

Pensez à l'environnement : avez-vous vraiment besoin d'imprimer ce document ?

Métiers du camion

LE SAIS-TU ?
ZOOM SUR LES METIERS DES SERVICES AUTO

29 170

salariés dans 3 701 entreprises en France

5 747

jeunes en formation en France

700 600

véhicules poids lourds, bus, cars à entretenir

74%

des apprentis en emploi 6 mois après leur formation

TOP DES MÉTIERS QUI RECRUTENT

Sommaire

Mécanicien de maintenance véhicule industriel 4
Mécanicien véhicule industriel 7
Opérateur en maintenance pneumatiques 10
Technicien expert après-vente véhicule industriel 13
Technicien mécanique véhicule industriel 16
Conseiller client après-vente véhicule industriel 19
Conseiller de vente confirmé pièces de rechange et accessoires (P.R.A.) véhicule industriel 22
Téléconseiller pièces de rechange et accessoires (P.R.A.) véhicule industriel 25
Téléconseiller véhicule industriel 28
Vendeur véhicule industriel 31
Contrôleur technique poids lourds 35
Dépanneur remorqueur poids lourds 38
Enseignant de la sécurité routière et de la conduite des véhicules du « groupe lourd » 42
Opérateur de vérification des dispositifs embarqués sur véhicule industriel 45

Mécanicien de maintenance véhicule industriel

Le mécanicien de maintenance poids lourds est chargé de l'entretien courant et de la réparation des véhicules utilitaires et industriels. Ainsi, il prépare également les véhicules aux contrôles périodiques. Il doit être en mesure de réaliser les activités de maintenance préventive et corrective des camions, bus, cars… et de leurs équipements (hayons / malaxeurs / grues de manutention, etc.).

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le mécanicien de maintenance poids lourds travaille chez les concessionnaires et agents de marque, dans les réseaux après-vente des constructeurs, les garages indépendants, les ateliers de maintenance d'entreprise de transport routier, les parcs d'entretien de véhicules d'administrations, etc.

Activités et missions principales

Le mécanicien de maintenance poids-lourds assure d'une part les activités techniques suivantes :

- Réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective relevant de l'entretien courant et/ou périodique des véhicules.

Les opérations de maintenance mentionnées ci-dessus sont réalisées dans le cadre de procédures prédéfinies. Elles peuvent être réglementées et nécessiter l'utilisation d'équipements adaptés.

- Pose d'accessoires sur véhicules pré-équipés.

Puis il organise et gère de la maintenance, en réalisant les activités suivantes :

- Utilisation de la documentation technique ;
- Agencement et entretien du poste de travail / de l'outillage ;
- Établissement de tout document d'atelier utile.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Mécanicien de maintenance véhicules utilitaires et industriels 3 établissements possibles pour cette formation
Certificat d'Aptitude Professionnelle Maintenance des véhicules, option : véhicules de transport routier 64 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Mécanicien spécialiste véhicules utilitaires et industriels

Mécanicien véhicule industriel

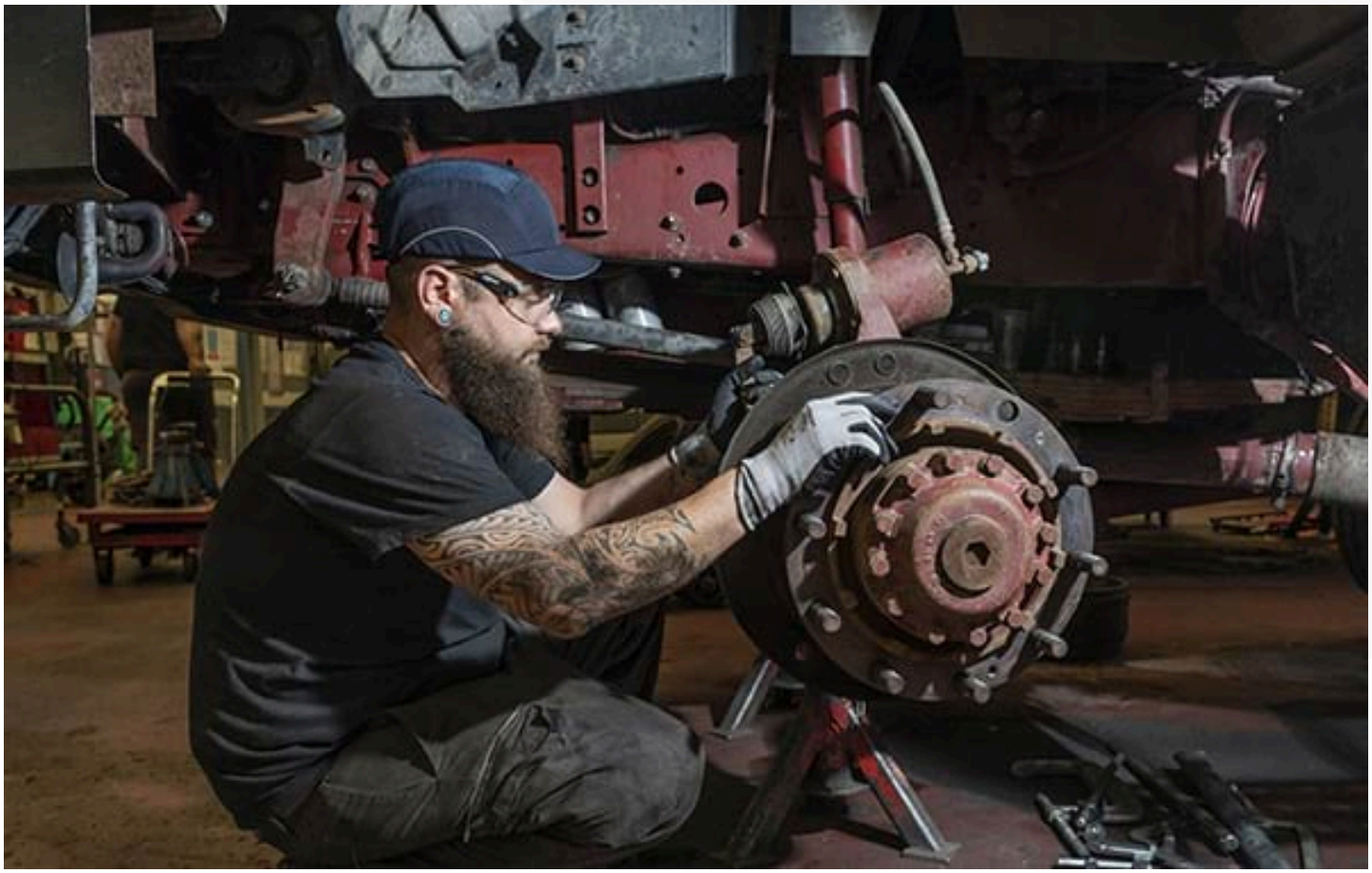

Le « Mécanicien spécialiste véhicules utilitaires et industriels » est capable d'intervenir sur tous types de véhicules utilitaires et industriels thermiques.

Il réalise la maintenance des organes d'équipements et accessoires puis le contrôle, le diagnostic et la remise en état sur les systèmes mécaniques. Il assure l'entretien courant et périodique des véhicules utilitaires et industriels.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le Mécanicien spécialiste véhicules utilitaires et industriels est amené à travailler dans des entreprises qui vendent, entretiennent et réparent les camions, utilitaires, bus et cars pour le compte de clients professionnels issus du Transport Routier de Marchandises (TRM), du Bâtiment et Transport Public (BTP), des autocaristes et des collectivités locales.

Activités et missions principales

Il est capable sur des véhicules utilitaires et industriels (VUI) de :

- Réaliser la maintenance des organes d'équipements et accessoires,
- Réaliser le contrôle, le diagnostic et la remise en état sur les systèmes mécaniques,
- Réaliser l'entretien courant et périodique des véhicules utilitaires et industriels.

Il maîtrise l'utilisation des outils de mesure. Il est capable de mettre en œuvre une méthode de diagnostic de premier niveau en prenant en compte l'interaction des systèmes mécaniques. Il est amené à utiliser l'outil de diagnostic dans ces interventions quotidiennes.

Pour maîtriser les nouvelles technologies, en perpétuelle évolution, le « Mécanicien spécialiste véhicules utilitaires et industriels » suit régulièrement des formations.

Il exerce son activité dans les entreprises qui réalisent régulièrement des opérations de maintenance des véhicules utilitaires et industriels.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Mécanicien spécialiste véhicules utilitaires et industriels 1 établissement possible pour cette formation
CQP Mécanicien véhicules utilitaires et industriels 3 établissements possibles pour cette formation
Certificat d'Aptitude Professionnelle Maintenance des véhicules, option : véhicules de transport routier 64 établissements possibles pour cette formation
Bac professionnel Maintenance des véhicules, option : véhicules de transport routier 55 établissements possibles pour cette formation
Bac professionnel Maintenance des véhicules, option : véhicules de transport routier 73 établissements possibles pour cette formation

Opérateur en maintenance pneumatiques

L'opérateur maintenance pneumatiques véhicules industriels réalise des interventions de maintenance des pneumatiques (connectés ou non), sur matériel poids lourds, bus et cars. Il peut également intervenir sur des pneumatiques agricoles et de génie civil.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Il réalise les opérations de maintenance en atelier, en centre de services, sur site client en atelier ou en dépannage extérieur sous la responsabilité directe d'un chef d'atelier ou d'un responsable de centre de service.

Activités et missions principales

L'opérateur maintenance pneumatiques véhicules industriels vérifie la pression des pneus et la remet aux normes. Il contrôle l'usure des pneumatiques, démonte et remonte les pneumatiques pour les réparer ou les remplacer. Il contribue à la valorisation du cycle de vie du pneu (permutation, recreusage, rechapage, recyclage).

Il applique les procédures qualité dans le respect de la réglementation, de la protection des personnes, des biens. Il établit tout type de document de suivi sur support papier ou numérique.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Opérateur spécialiste maintenance pneumatiques véhicules industriels 2 établissements possibles pour cette formation
CQP Opérateur maintenance pneumatiques véhicules industriels 0 établissement possible pour cette formation
CQP Opérateur Maintenance Pneumatiques Véhicules Industriels, Agricoles et Génie Civil 6 établissements possibles pour cette formation
Certificat d'Aptitude Professionnelle Maintenance des véhicules, option : véhicules de transport routier 64 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Opérateur spécialiste maintenance pneumatiques véhicules industriels
- Mécanique spécialiste camion/VUI

Technicien expert après-vente véhicule industriel

Le Technicien Expert Après-Vente Véhicules Utilitaires et Industriels est capable d'intervenir sur tout type de véhicules, y compris sur les véhicules spécifiques (tous systèmes gaz, électriques).

Il est capable de réaliser le contrôle, le diagnostic et la remise en état sur les systèmes suivants :

- Les chaînes cinématiques thermiques, électriques et hybrides
- Les systèmes d'injection et de dépollution
- Les systèmes de confort, de sécurité et de liaison au sol
- Les transmissions

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le Technicien expert Véhicule utilitaire et industriel est amené à travailler dans des entreprises qui vendent, entretiennent et réparent les camions, utilitaires, bus et cars pour le compte de clients professionnels issus du Transport Routier de Marchandises (TRM), du Bâtiment et Transport Public (BTP), des autocaristes et des collectivités locales.

Activités et missions principales

Le technicien expert Véhicule utilitaire et industriel maîtrise l'utilisation des outils de mesure et de diagnostic.

Il est capable de mettre en œuvre une méthode de diagnostic en prenant en compte l'interaction des systèmes.

Il organise, gère son activité et apporte des conseils techniques à la clientèle.

Il est le référent technique pour l'ensemble des acteurs de l'après-vente et doit être en mesure de mettre en place des séquences de formations techniques auprès des collaborateurs de l'atelier.

Pour maîtriser les nouvelles technologies, en perpétuelle évolution, le « Technicien Expert Après-Vente Véhicules Utilitaires et Industriels » suit régulièrement des formations. Il peut ensuite transmettre ses nouvelles connaissances à ses collègues.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Technicien expert après-vente véhicules utilitaires et industriels 1 établissement possible pour cette formation
Titre à finalité professionnelle Technicien expert après-vente véhicules utilitaires et industriels 11 établissements possibles pour cette formation
Brevet de Technicien Supérieur Maintenance des véhicules, Option : véhicules de transport routier 60 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Chef d'équipe atelier
- Gestionnaire d'atelier
- Contremaître d'atelier
- Agent de maîtrise atelier

- **Conseiller client après-vente véhicule industriel**

Technicien mécanique véhicule industriel

Le technicien mécanique véhicules utilitaires et industriels réalise toutes activités de maintenance portant sur les ensembles mécaniques du véhicule.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Les conditions d'exercice du métier varient selon la taille de l'entreprise et son organisation. Il doit avoir une bonne constitution physique pour supporter les positions inconfortables, les graisses, les solvants et autres lubrifiants utilisés. Il doit savoir adapter ses horaires en fonction de la charge de travail. Enfin, il peut être amené à se déplacer pour un dépannage, ou pour s'approvisionner en pièces détachées.

Il intervient aussi sur systèmes pneumatiques et hydrauliques assurant la conduite / le confort et la sécurité des véhicules (freinage, suspension, direction, assistance…), - Diagnostic, maintenance et réfection d'équipements spécifiques.

Activités et missions principales

Les conditions d'exercice du métier varient selon la taille de l'entreprise et son organisation. Il doit avoir une bonne constitution physique pour supporter les positions inconfortables, les graisses, les solvants et autres lubrifiants utilisés. Il doit savoir adapter ses horaires en fonction de la charge de travail. Enfin, il peut être amené à se déplacer pour un dépannage, ou pour s'approvisionner en pièces détachées.

Il intervient aussi sur systèmes pneumatiques et hydrauliques assurant la conduite / le confort et la sécurité des véhicules (freinage, suspension, direction, assistance…), - Diagnostic, maintenance et réfection d'équipements spécifiques.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Technicien confirmé véhicules utilitaires et industriels 0 établissement possible pour cette formation
Bac professionnel Maintenance des véhicules, option : véhicules de transport routier 55 établissements possibles pour cette formation
Bac professionnel Maintenance des véhicules, option : véhicules de transport routier 73 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- **Technicien expert après-vente véhicule industriel**

Conseiller client après-vente véhicule industriel

Le conseiller client après-vente accueille et conseille les clients sur les services après-vente. Il réalise les activités visant le déclenchement des processus de remise en état du véhicule, la restitution des véhicules aux clients, ainsi que la commercialisation de produits et services.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le conseiller client après- vente travaille à la réception d'une entreprise : distributeur agréé (concession), réparateur agréé (agent de marque), filiale ou succursale, en lien avec la clientèle. Il peut être amené à travailler le samedi matin. Il effectue de nombreux déplacements durant la journée entre la réception, l'atelier après-vente et le parking clients. Une bonne forme physique est nécessaire.

Activités et missions principales

Le conseiller client après- vente réalise les activités suivantes :

- Organisation et planification des interventions,
- En relation avec les services de constructeur : transmission d'informations à caractère technique ou commercial,
- Mise à jour et classement de la documentation technique et commerciale,
- Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.

Il assure la gestion de la maintenance :

- Établissement de tous documents internes et comptables,
- Restitution du véhicule au client,
- Gestion des réclamations (dans le cadre de directives reçues),
- Promotion des offres de service de l'entreprise.

De plus, le conseiller client après-vente réalise les activités suivantes :

- Accueil de la clientèle
- Facturation / encaissement,

- Prospection, développement et fidélisation de la clientèle,
- Tutorat de jeunes en formation alternée.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Réceptionnaire après-vente option VUI 0 établissement possible pour cette formation
Brevet de Technicien Supérieur Maintenance des véhicules, Option : véhicules de transport routier 60 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Gestionnaire d'atelier camion
- Cadre technique d'atelier camion

Conseiller de vente confirmé pièces de rechange et accessoires (P.R.A.) véhicule industriel

Le conseiller de vente confirmé pièces de rechange et accessoires assure toutes activités de conseil et de vente des pièces de rechange et accessoires auprès des clients professionnels et particuliers, sur différents lieux de vente (comptoirs atelier, magasin, en boutique, à distance, …).

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le conseiller de vente confirmé pièces de rechange et accessoires travaille principalement dans un espace de vente situé à proximité de l'atelier de maintenance, dans des concessions et des centres automobiles. Il peut également travailler dans une plateforme logistique de pièces ou dans un centre de véhicules hors d'usage (VHU).

Activités et missions principales

Il accueille le client, identifie sa demande et lui apporte des conseils techniques sur le choix, l'utilisation ou le montage de produits et accessoires adaptés aux véhicules, en particulier dans les domaines de technologie complexe. A l'aide d'un logiciel, il s'assure de la disponibilité des pièces, enregistre les commandes et procède à la facturation.

Il traite les réclamations des clients et des fournisseurs.

Il contribue à la promotion des produits et services de l'entreprise. Il peut participer à l'aménagement et l'animation du lieu de vente par l'implantation et la mise en valeur de produits. Il réalise des ventes complémentaires et additionnelles.

Il passe les commandes de réapprovisionnement auprès des fournisseurs, et contrôle qualitativement et quantitativement les flux des pièces : il réceptionne, vérifie, enregistre et stocke les livraisons, il prépare et expédie les commandes. Il participe à la gestion des stocks et réalise les inventaires.

Dans un centre de véhicules hors d'usage (VHU), il peut, plus particulièrement, référencer les pièces, participer à la vente et à l'achat de véhicules accidentés et au contrôle de l'état des véhicules.

Il applique les procédures qualité en vigueur dans l'entreprise. Il établit tout type de document interne/comptable et rédige des comptes-rendus d'activité commerciale. Il met à jour et classe la documentation professionnelle et commerciale.

Il assure toutes les opérations de magasinage et de commercialisation de pièces de rechange, produits et services sous la responsabilité du chef d'équipe.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Conseiller de vente confirmé pièces de rechange et accessoires ou Magasinier-vendeur confirmé P.R.A. ou Vendeur boutique confirmé P.R.A. 0 établissement possible pour cette formation
Titre à finalité professionnelle Conseiller de Vente Pièces de Rechange et Accessoires 8 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Chef d'équipe de vente PRA
- Chef de secteur vente itinérante PRA
- Gestionnaire PRA

Téléconseiller pièces de rechange et accessoires (P.R.A.) véhicule industriel

Le téléconseiller pièces de rechange et accessoires (P.R.A.) assure à distance toutes activités de conseil et de vente des pièces de rechange, accessoires, produits et services auprès des clients professionnels et particuliers dans le domaine du véhicule industriel. Il peut se spécialiser dans la commercialisation des pièces et accessoires du véhicule industriel.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le téléconseiller P.R.A. travaille principalement dans un centre d'appels au profit d'une concession, d'un groupe de distribution des services de l'automobile (GDSA), d'une plateforme logistique de pièces ou d'un centre de véhicules hors d'usage (CVHU).

Activités et missions principales

Le téléconseiller P.R.A. assure à distance toutes activités de conseil et de vente des pièces de rechange, accessoires, produits et services auprès des clients professionnels et particuliers. Il accueille le client, identifie sa demande et lui apporte des conseils techniques sur le choix, l'utilisation ou le montage de produits et accessoires adaptés aux véhicules, en particulier dans les domaines de technologie complexe.

À l'aide d'un logiciel, il identifie les références des pièces en repérant leur position sur la vue éclatée d'un système automobile, et s'assure de leur disponibilité. En cas de rupture de stock, il propose une solution alternative.

Il réalise des ventes complémentaires pour fournir au client l'ensemble des pièces nécessaires à l'intervention, ainsi que des ventes additionnelles en informant sur les opérations commerciales en cours. Il saisit les commandes dans le DMS (Dealer Management System – logiciel de gestion intégré, nécessaire au bon fonctionnement d'un point de vente auto), en vue d'éditer un devis ou une facture, et de lancer éventuellement la préparation des colis.

Il répond aux réclamations des clients (dans le cadre de directives reçues) et évalue leur satisfaction.

Il prospecte par téléphone pour promouvoir les pièces de rechange, accessoires, produits et services, ainsi que pour fidéliser la clientèle.

Dans ses différentes missions de conseil, de vente et de prospection, il applique les procédures qualité, constructeurs et les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur dans l'entreprise. Il renseigne et met à jour la base de données clients / prospects. Il est amené à

utiliser de la documentation technique et commerciale sur tout type de support.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Téléconseiller pièces de rechange et accessoires
0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Téléconseiller véhicule utilitaire industriel
- **Conseiller de vente confirmé pièces de rechange et accessoires (P.R.A.) véhicule industriel**

Téléconseiller véhicule industriel

Le téléconseiller VUI effectue des activités concourant à la commercialisation des véhicules, des produits périphériques et services associés dans le cadre de la vente, la reprise et/ou dans le cadre de l'après-vente.

L'activité est axée sur l'accueil multicanal et le renseignement du prospect /client, la prise de rendez-vous ainsi que sur le suivi commercial.

La qualification « téléconseiller VUI » concerne des salariés n'ayant pas pouvoir pour négocier une vente.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Activités et missions principales

Le téléconseiller VUI exerce des activités concourant à la réalisation de l'acte de vente des véhicules, et/ou des produits périphériques et/ou des services associés dans le cadre de la vente et/ou de l'après-vente :

- Accueil et prise en charge des demandes multicanales des prospects et clients (informations relatives aux contacts, tarifs, renseignements, orientation vers le service adapté, ...) dans le respect du parcours client,

- Découverte du besoin et qualification du contact,

- Prospection téléphonique (campagne d'appels sortants pour promouvoir les véhicules, les

produits périphériques et services associés, et fidéliser la clientèle).

Puis il assure des activités relatives à la gestion de la commercialisation :

- Gestion administrative des activités de commercialisation,

- Renseignement et mise à jour de la base de données clients / prospects, - Suivi de la satisfaction de la clientèle,

- Utilisation de la documentation technique et commerciale sur tout type de support,

- Application des procédures qualité, des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur dans l'entreprise

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

Bac professionnel Métiers du commerce et de la vente, Option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale 0 établissement possible pour cette formation
Bac professionnel Métiers du commerce et de la vente, Option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale 0 établissement possible pour cette formation
CQP Téléconseiller pièces de rechange et accessoires 0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Téléconseiller PRA
- Conseiller produits

- **Vendeur automobile**
- **Vendeur véhicule industriel**

Vendeur véhicule industriel

Le vendeur véhicules utilitaires et industriels commercialise des véhicules industriels, vend des équipements et produits périphériques, effectue la reprise des véhicules d'occasion, et réalise l'ensemble des activités contribuant à l'acte de vente auprès d'un public de professionnels. Il conseille le client sur l'aménagement ou la transformation de son véhicule, lui apporte un conseil fiscal, et peut effectuer la reprise des véhicules d'occasion.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le vendeur véhicules utilitaires et industriels travaille généralement pour des concessionnaires, des fabricants ou des entreprises spécialisées dans la vente de ces véhicules.

Activités et missions principales

Le vendeur de véhicules utilitaires et industriels assure les activités suivantes :

- Commercialisation des véhicules, produits et services :
- Reprise des véhicules d'occasion

Puis il assure des activités de gestion et d'organisation :

- Avec appui de la hiérarchie, ou d'un attaché commercial ou conseiller des ventes : gestion d'une commande globale, incluant la prestation de fournisseurs (carrossiers, équipementiers, ...),

- Gestion administrative des activités de commercialisation

- Organisation des activités en fonction des objectifs quantitatifs et qualitatifs déterminés par la hiérarchie,

- Renseignement et mise à jour de la base de données clients /prospects,

- Établissement de comptes rendus d'activité commerciale,

- Participation à l'élaboration et mise en œuvre du plan d'actions commerciales de l'entreprise (notamment, organisation et participation aux opérations commerciales / évènements commerciaux),

- Animation et suivi du réseau secondaire / intermédiaire,

- Appui technique aux collaborateurs,

- Participation à la livraison des véhicules ou livraison des véhicules lorsque le conseiller en livraison de véhicules n'existe pas,

- Application des procédures qualité, des procédures constructeurs, et des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur dans l'entreprise,

- Organisation et maintien des conditions d'accueil favorables à l'expérience client dans la surface d'exposition.

Le vendeur en véhicule industriel assure aussi une mission de conseil en adaptation et/ou aménagement du véhicule et, le cas échéant, suit ponctuellement la gestion des aménagements (hors carrossage) sous contrôle de la hiérarchie, - Il assure aussi un conseil fiscal auprès du client.

Dans le cadre de la vente de véhicules industriels, il participe aux réponses aux appels d'offres.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

Brevet de Technicien Supérieur Management commercial opérationnel
0 établissement possible pour cette formation

Bac professionnel Métiers du commerce et de la vente, Option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale 0 établissement possible pour cette formation
Bac professionnel Métiers du commerce et de la vente, Option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale 0 établissement possible pour cette formation
Brevet de Technicien Supérieur Négociation et digitalisation de la relation client 0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Vendeur confirmé,
- Conseiller des ventes,
- Adjoint au chef des ventes,
- Chef des ventes.

Contrôleur technique poids lourds

En application du code de la route, le contrôleur technique poids-lourd s'assure de la conformité réglementaire des véhicules dont le poids est supérieur à 3.5 tonnes. Cette profession exige l'obtention d'un agrément préfectoral, qui n'est délivré qu'à des personnes ayant un diplôme, et de l'expérience dans la maintenance automobile et ayant suivi une formation spécifique.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Aucune condamnation ne doit figurer à son casier judiciaire n°2. Les responsabilités du contrôleur technique sont très importantes : il rédige le procès-verbal de contrôle qui fait de lui le garant de la sécurité du véhicule. C'est un emploi qui évolue avec la réglementation et impose au professionnel d'actualiser régulièrement ses connaissances en utilisant la documentation technique et réglementaire, et de suivre annuellement une formation de maintien de qualification.

Attention : un contrôleur technique ne peut en aucun cas exercer en parallèle une activité de réparateur.

Activités et missions principales

Le contrôleur technique va réaliser des activités techniques :

- Utilisation du logiciel de contrôle et de l'outil de saisie
- Réalisation des contrôles techniques périodiques et complémentaires, et des contre-visites
- Édition, vérification et validation d'un procès-verbal de contrôle pour chaque véhicule (signature du contrôleur technique, pose du timbre et de la vignette)
- Utilisation de la documentation technique et réglementaire
- Entretien des postes et des équipements de contrôle
- Application des procédures qualité en vigueur dans le centre

Il assure aussi l'organisation et la gestion de son intervention :

- Accueil de la clientèle, facturation et encaissement
- Présentation et commentaire du procès-verbal de contrôle à l'usager ayant présenté le véhicule
- Établissement et transmission de tout document à caractère réglementaire, administratif et commercial

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Chef de centre de contrôle technique P.L. 0 établissement possible pour cette formation
CQP Contrôleur technique P.L. 1 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Contrôleur technique confirmé
- Chef de centre contrôle technique

- **Contrôleur technique automobile**

Dépanneur remorqueur poids lourds

Le dépanneur-remorqueur poids lourds intervient auprès de professionnels dont le véhicule est en panne ou accidenté. Il identifie le problème rencontré puis dépanne le véhicule, ou le remorque, en s'assurant de la sécurité de l'intervention.

Le dépannage consiste à réparer sur le lieu d'intervention (ou sur une aire sécurisée à proximité), il s'agit le plus souvent d'interventions mécaniques simples ou complexes (fourniture de carburant, remplacement de pneumatique…). Le remorquage consiste à évacuer le véhicule et à le transférer du lieu d'intervention vers un autre site.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le marché du dépannage-remorquage est libre sur l'ensemble du territoire français excepté sur les réseaux autoroutiers, voies expresses et ouvrages d'art ainsi que pour les activités de mise en fourrière. Les professionnels exercent alors leur activité par délégation de service public après avoir répondu à un appel d'offres.

Le dépannage-remorquage poids-lourds est principalement réalisé par des entreprises de dépannage spécialisées, peu nombreuses et concentrées sur les zones fortement urbanisées. Ces professionnels réalisent le dépannage, et si besoin le remorquage du véhicule, dans leur propre atelier ou dans une entreprise de réparation. Le dépanneur exerce l'activité sur des poids lourds (PL).

L'activité peut également être exercée par les concessionnaires, les agents ou les garagistes indépendants, en activité complémentaire.

Plusieurs permis, certifications ou habilitations sont demandés aux professionnels du secteur dont l'habilitation B2XL dépannage-remorquage de VE/VH, l'habilitation B2XL opération batterie d'un poids lourd, un ou plusieurs permis de conduire (C, BE, CE), la FIMO (Formation Initiale Minimum Obligatoire), la FCO (Formation Continue Obligatoire), les CACES (Certificats d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) « chariot élévateur » et « grue auxiliaire ».

Activités et missions principales

Les activités du dépanneur remorqueur sont à la fois des activités techniques telles que :

- Evaluation des pannes avec mise en œuvre d'équipement de contrôle, avant décision de remorquage ou de dépannage,
- Dépannage de véhicules, comportant les interventions sur place, visant la remise en circulation,
- Remorquage de véhicule, comportant toutes opérations de relevage / levage / évacuation éventuellement sur plateau VHC, impliquant la maîtrise des équipements nécessaires, ainsi que la connaissance des règles de sécurité à mettre en œuvre.

Mais il exerce aussi des activités en relation avec l'organisation des interventions :

- Utilisation de la documentation technique,
- Mise en œuvre des règles de sécurité sur routes et autoroutes,
- Organisation de l'intervention,
- Entretien des équipements,
- Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.

Il assure aussi des activités en relation avec la gestion des interventions :

- Réception d'appels téléphoniques / accueil de la clientèle,
- Assistance client,
- Etablissement de tous documents utiles,
- Facturation et encaissement.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Dépanneur-remorqueur P.L.
0 établissement possible pour cette formation

Bac professionnel Maintenance des véhicules, option : véhicules de transport routier 55 établissements possibles pour cette formation
Bac professionnel Maintenance des véhicules, option : véhicules de transport routier 73 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- **Technicien expert après-vente véhicule industriel**
- **Technicien mécanique véhicule industriel**

Enseignant de la sécurité routière et de la conduite des véhicules du « groupe lourd »

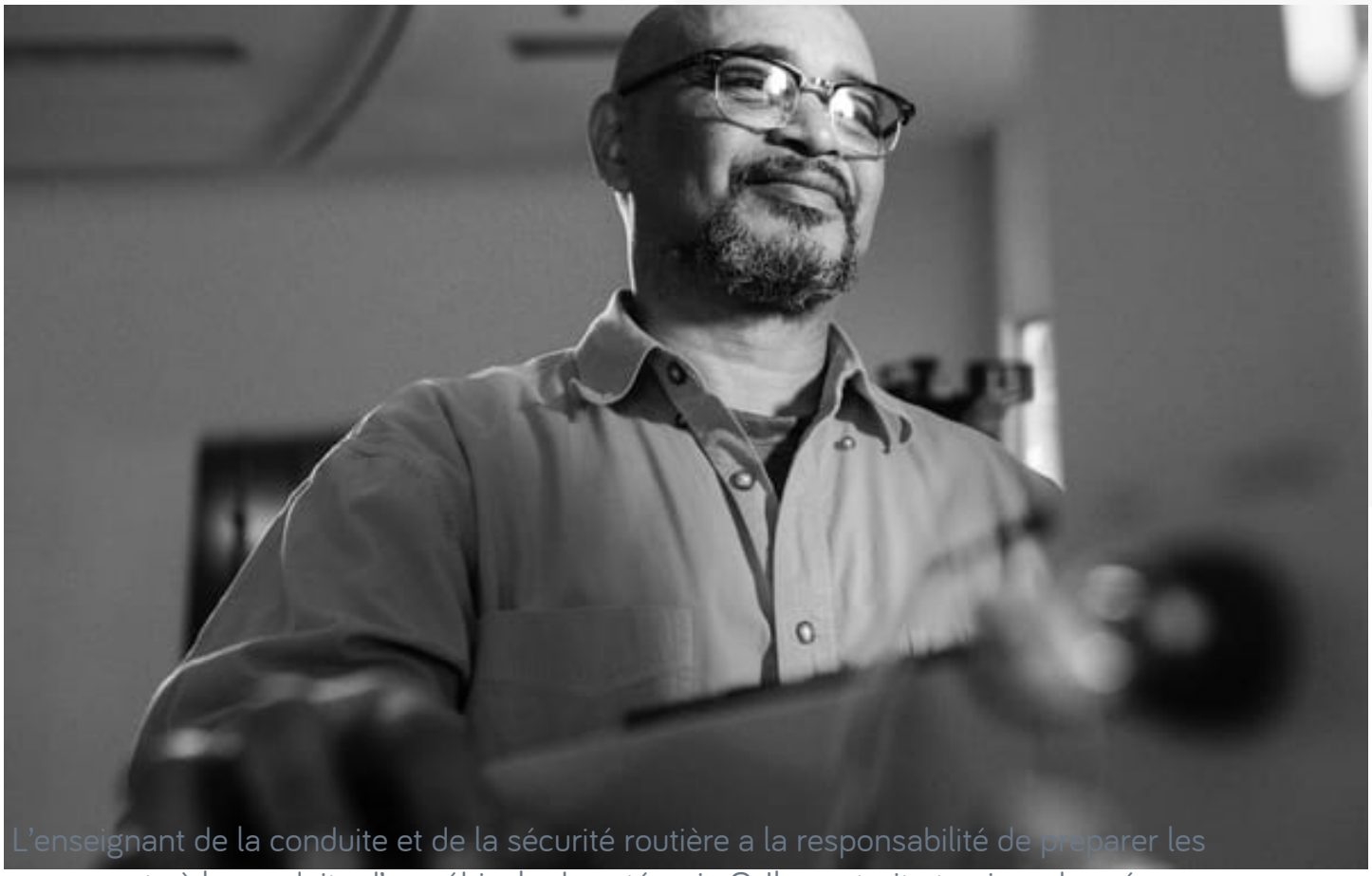

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière a la responsabilité de préparer les apprenants à la conduite d'un véhicule de catégorie C. Il construit et anime des séances collectives de formation sur les règles du Code de la route et les facteurs de risques intervenant dans la conduite d'un véhicule. Il conçoit et réalise également des missions de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement auprès des usagers de la route. L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière assure des missions de formation et de sensibilisation sur les nouvelles mobilités.

La profession d'enseignant de la sécurité routière et de la conduite du groupe lourd est une

activité réglementée. L'exercice de cette profession est subordonné à la délivrance d'une autorisation d'enseigner. Cette autorisation, délivrée par le préfet, est valable pour une période de 5 ans. Elle doit être renouvelée à l'issue de cette période.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

L'activité s'exerce sous la responsabilité directe de l'exploitant(e)d'une école de conduite, ou d'un directeur (une directrice) pédagogique. Il peut assurer des fonctions de coordination. L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière exerce ses missions en autonomie, dans le respect des procédures internes de l'établissement, en fonction de la nature et des cahiers des charges des prestations. Les conditions d'exercice de l'emploi varient selon la taille de l'établissement, de sa gamme de service et de son implantation. L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière doit s'adapter en permanence à la densité de la circulation, à l'infrastructure, aux conditions topographiques et météorologiques.

Activités et missions principales

L'enseignant de la sécurité routière et de la conduite des véhicules du groupe lourd conçoit et anime les séances de formation dans un souci constant de faciliter, chez les candidats, la prise de conscience des risques inhérents à la conduite d'un véhicule du groupe lourd. Il adapte le contenu, son langage et ses méthodes d'animation aux candidats et tient compte de leurs attentes. Par son discours et sa propre pratique, il sensibilise les candidats aux enjeux du développement durable. Il les initie à une technique de conduite rationnelle. Lors des séances de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd, l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière définit les objectifs selon les acquis des candidats et détermine l'environnement adapté. Hors circulation, en respectant les règles de sécurité, il aménage l'espace avec les équipements en fonction des manœuvres à réaliser, donne des instructions et fait des démonstrations de

conduite si nécessaire. Il assure en permanence sa sécurité, celle des candidats et celle des autres usagers de la route dans le respect de la réglementation en vigueur. En salle ou lors des séances de conduite, il apporte aux candidats les connaissances réglementaires et techniques nécessaires à la conduite en sécurité d'un véhicule du groupe lourd. Il veille à établir le lien entre l'expérience de conduite des candidats et les apports en termes de connaissances.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

Titre professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière, avec CCS 2 « groupe lourd »
0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Formateur d'enseignants de la sécurité routière et de la conduite
- Coordinateur d'enseignements de la sécurité routière et de la conduite

Opérateur de vérification des dispositifs embarqués sur véhicule industriel

Dans le respect des procédures qualité, l'opérateur de vérification des dispositifs embarqués réglementés réalise les inspections/vérifications périodiques des chronotachygraphes, des éthylotests anti-démarrages et des taximètres, identifie les non-conformités et anomalies, remet en conformité ces équipements, peut remplacer des éléments défectueux de la chaine métrologique, et atteste de leur conformité. L'ensemble de ces activités est réalisé conformément à la réglementation en vigueur, notamment celles relatives à la sécurité, et dans le cadre des procédures prédéfinies d'un système qualité.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Il exerce son activité, via une habilitation, dans l'atelier d'un centre agréé.

Il applique les règles de sécurité (contrôle des accès, protection des données) et respecte la réglementation hygiène, sécurité, environnement.

Il maintient en ordre son poste de travail, les équipements, matériels et outils de contrôle, en lien avec son responsable technique.

Il travaille sous l'autorité hiérarchique du responsable d'atelier ou du directeur de centre, et sous la responsabilité fonctionnelle de ses référents techniques et qualité.

Activités et missions principales

Il s'assure des conditions de prise en charge du véhicule et renseigne la fiche d'intervention.

Il réalise les inspections/vérifications réglementaires, les essais techniques et procède à l'étalonnage des dispositifs chronotachygraphe et EAD dans le respect des erreurs de mesure tolérées.

Il suit les différentes étapes de la procédure et les renseigne au fur et à mesure, sur supports papier ou numériques, dans le respect du système qualité.

Selon la nature de l'anomalie observée, il peut être amené à identifier des éléments défectueux, à les remplacer en fonction de l'activité, puis il réalise un nouveau contrôle.

Il sanctionne son intervention (conforme/non-conforme) et traite l'équipement contrôlé conformément aux procédures applicables (plaquette d'installation, vignette verte ou rouge, scellements, …). Il remet ensuite au client l'attestation de vérification, dans le respect des règles

de confidentialité.

Dans le cadre de cette activité réglementaire, il applique les procédures qualité relatives aux inspections/vérifications périodiques, et si besoin, celles de gestion des incidents. Il est garant d'une inspection/vérification impartiale. Il est responsable de son bon déroulement et signe le rapport/l'attestation de vérification. Il assure la traçabilité des interventions en tenant un registre, en archivant les documents liés à l'intervention (fiches d'intervention, tickets, ….).

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Opérateur de vérification des dispositifs embarqués (chronotachygraphe, éthylotest anti-démarrage, taximètre)
0 établissement possible pour cette formation